


COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CONFLUENT ET DES COTEAUX DE PRAYSSAS
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS - Séance du 25 mars 2024

Nombre de membres du conseil : 46	Quorum : 24
En exercice : 46	
Présents à la réunion (à l'ouverture) : 36	Date convocation : 19/03/2024
Pouvoirs de vote : 5	Date d'affichage : 19/03/2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-cinq mars, à dix-sept heures trente, les conseillers communautaires se sont réunis à la salle des fêtes de Bourran, sur la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président, conformément à l'article L2121-10 du Code Général des Collectivités Locales.

Délibération n°029-2024 – Gestion des Ressources Humaines
Mise à jour du tableau des emplois

Acte rendu exécutoire
après le dépôt en
Préfecture : 05 AVR. 2024
Publication : 05 AVR. 2024

Commune	Nom - Prénom	Présent	Suppléé par	Pouvoir à ...	Observation	Excusé	Absent
AIGUILLON	GIRARDI Christian	X					
	LARRIERU Catherine	X					
	LE MOINE Éric	X			Arrivée à 18h30-Délibération 033-2024		
	ROSSET Lise	X					
	LAFON Alain			X	Pouvoir à C. GIRARDI		
	BIDET Valérie					X	
	MELON Christophe	X					
	BEUTON Michèle	X					
	JACOB Joël	X					
	LEVEUR Brigitte	X					
	PEDURAND Michel	X					
AMBRUS	LAFOUGERE Christian	X					
BAZENS	CASTELL Francis	X					
BOURRAN	PILONI Béatrice	X					
CLERMONT-DESSOUS	CAUSERO J-Pierre	X					
	ORLIAC Dominique	X					
COURS	JANAILLAC Nicolas	X			Arrivée à 18h05-Délibération 033-2024		
DAMAZAN	MASSET Michel					X	
	ROSSATO Stéphane	X					
	AGOSTI Christine			X	Pouvoir à S. ROSSATO		
FREGIMONT	PALADIN Alain	X					
GALAPIAN	LEBON Georges	X					
GRANGES/LOT	BOÉ J-Marie	X					
LACEPEDE	CASSAGNE Sophie					X	
LAGARRIGUE	JEANNEY Patrick	X					
LAUGNAC	LABAT Jocelyne	X					
LUSIGNAN-PETIT	LAGARDE Philippe			X	Pouvoir à J. ARMAND		
MADAILLAN	DARQUIES Philippe	X					

MONHEURT	ARMAND José	X				
MONTPEZAT d'AGENAIS	SEIGNOURET Jacqueline	X			Départ à 18h30-Pouvoir à C. LAFOUGERE	
NICOLE	COLLADO François	X				
PORT-STE-MARIE	LARROY Jacques	X				
	GENTILLET J-Pierre	X				
	ARCAS Elisabeth	X				
	LIENARD Pascale		X		Pouvoir à J. LARROY	
PRAYSSAS	BOUSQUIER Philippe	X				
	RUGGERI Aldo	X				
PUCH d'AGENAIS	MAILLE Alain	X				
RAZIMET	TEULLET Daniel	X				
SAINT-LAURENT	TREVISAN Jocelyne		X		Pouvoir à CASTELL Francis	
SAINT-LEGER	SAUBOI Bernard	X				
SAINT-LEON	BUGER Nathalie	X				
SAINT-PIERRE de BUZET	YON Patrick	X				
SAINT-SALVY	VISINTIN Jacques	X				
SAINT-SARDOS	MEROT Marie-Thérèse	X				
SEMBAS	LASCOMBES Aurore	X				
Soit, pour cette séance :			38	5		3

A été nommée Secrétaire de séance : Mme Nathalie BUGER

Délibération n°029-2024 – Gestion des Ressources Humaines
Mise à jour du tableau des emplois

Acte rendu exécutoire
après le dépôt en
Préfecture : 05 AVR. 2024
Publication : 05 AVR. 2024

Exposé des motifs :

Le Président rappelle à l'assemblée :

Conformément à l'article L.313-1 du code général de la fonction publique, **les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.**

Il appartient donc au Conseil Communautaire de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services et de modifier le tableau des emplois pour permettre des modifications de durée de l'emploi, des avancements de grade, des promotions internes, etc.



Vu le précédent tableau des emplois adopté par le Conseil Communautaire par la délibération n°139-2023 du 11 décembre 2023,

Vu la délibération n° 027-2024 du 25/03/24 portant création d'un emploi de responsable des affaires juridiques et des marchés publics Pôle administration Générale-Finances-Ressources Humaines,

Vu la délibération n° 028-2024 du 25/03/24 portant création d'un emploi pour accroissement saisonnier d'activité - Pôle Tourisme,

Considérant la nécessité de mettre à jour le tableau des emplois de la Communauté de Communes,

Oùï l'exposé du Président,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré
41 Voix pour – 0 Voix contre – 1 Abstention (Brigitte Leveur)

1. **Adopte** le tableau des emplois ainsi proposé :

TABLEAU DES EMPLOIS AU 25 MARS 2024 :

EMPLOIS PERMANENTS :

Filières – Grades	Cat.	Emplois créés		Emplois pourvus	
		TC	TNC	TC	TNC
FILIERE EMPLOIS FONCTIONNELS					
Emploi fonctionnel DGS (EPCI de + de 10 000 hab)	A	1		1	
Emploi fonctionnel DST (EPCI de + de 10 000 hab)	A	1		0	
<i>Sous total</i>		2		1	
FILIERE ADMINISTRATIVE					
Attaché Principal	A	1		0	
Attaché	A	2		1	
Rédacteur Principal 1 ^{ère} classe	B	2		1	
Rédacteur Principal 2 ^{ème} classe	B	1		0	
Rédacteur	B	6	1	2	
Adjoint Administratif Principal de 1 ^{ère} classe	C	4		4	
Adjoint administratif Principal 2 ^{ème} classe	C	2		0	
Adjoint administratif	C	11		10	
<i>Sous total</i>		29	1	18	0
FILIERE TECHNIQUE					
Ingénieur	A	2		1	
Technicien Principal 1 ^{ère} classe	B	1		0	
Agent de Maîtrise Principal	C	4		2	
Agent de Maîtrise	C	2		0	
Adjoint Technique Principal de 1 ^{ère} classe	C	9		6	
Adjoint Technique Principal de 2 ^{ème} classe	C	7		3	
Adjoint technique	C	11	1 (15h)	8	1 (15h)
<i>Sous total</i>		36	1 (15h)	20	1 (15h)
FILIERE ANIMATION					
Adjoint Animation	C		1		1
<i>Sous total</i>			1		1 (17h30)
TOTAL		67	3	38	2

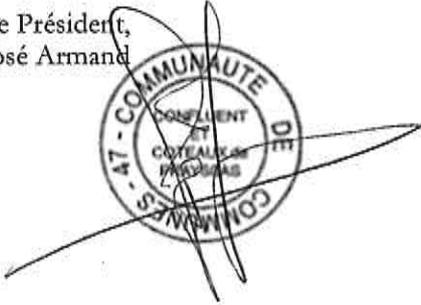
EMPLOIS NON PERMANENTS :

FILIERE ADMINISTRATIVE					
Rédacteur	B	2		1	
Adjoint administratif	C	1		0	
Adjoint administratif (saisonnier du 01/04/24 au 30/09/24)	C	1		0	
<i>Sous total</i>		4		1	
FILIERE TECHNIQUE					
Ingénieur	A	2		2	
<i>Sous total</i>		2		2	
TOTAL		6		3	

2. **Dit que** les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents nommés dans ces emplois seront inscrits au budget de la Communauté de Communes, chapitre O12.

Pour copie certifiée conforme,

Le Président,
José Armand



La secrétaire de séance,
Nathalie Buger

